

**AAA Audit Sàrl**

Place de la Gare 2 – 1950 Sion

---

**FONDATION PRO-SENECTUTE**

**VALAIS – WALLIS**

**POUR LA VIEILLESSE**

**1950 SION**

---

Rapport de l'organe de révision de l'exercice 2020  
(Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020)

---

Sion, le 15 mars 2021 / 1 exemplaire

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée Générale de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis Pour la Vieillesse

Sion

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, à l'acte de fondation et au règlement incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

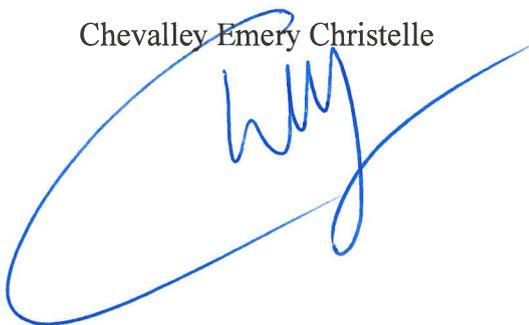
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément avec la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Sion, le 15 mars 2021

AAA Audit Sàrl  
Réviseur agréé ASR N°503972

Chevalley Emery Christelle



ANNEXES : Comptes annuels

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Bilan  
au 31 décembre 2020**

	Annexe	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
<b>ACTIF</b>			
Trésorerie	2.1	1'572'799.13	1'561'480.30
Titres détenus à court terme		400.00	400.00
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.2	270'636.85	267'982.05
Actifs de régularisation	2.3	2'762.80	9'903.60
<b>Total actif circulant</b>		<b>1'846'598.78</b>	<b>1'839'765.95</b>
Immobilisations corporelles	2.4	828'728.35	828'576.95
Immobilisations incorporelles	2.5	4'664.80	42'730.40
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>833'393.15</b>	<b>871'307.35</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2'679'991.93</b>	<b>2'711'073.30</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes financières portant intérêts	2.8	106'600.00	9'600.00
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	2.6	197'490.40	286'257.91
Passifs de régularisation	2.7	278'443.39	213'422.60
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>582'533.79</b>	<b>509'280.51</b>
Dettes à long terme portant intérêts	2.8	414'000.00	511'000.00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>414'000.00</b>	<b>511'000.00</b>
Fonds affectés		36'059.86	37'454.01
<b>Capital des fonds</b>		<b>36'059.86</b>	<b>37'454.01</b>
Capital lié généré		1'605'000.00	1'605'000.00
Capital libre généré		48'338.78	44'036.88
Résultat annuel		-5'940.50	4'301.90
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>1'647'398.28</b>	<b>1'653'338.78</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2'679'991.93</b>	<b>2'711'073.30</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Compte de résultat  
pour janvier à décembre 2020**

	Annexe	2020 CHF	2019 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		1'070'399.94	1'366'999.45
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2'558'530.26	2'475'743.00
Contributions des collectivités publiques		761'281.20	730'175.40
<b>Produits de prestations fournies</b>		<b>4'390'211.40</b>	<b>4'572'917.85</b>
Dons et collecte de fonds	2.9	376'279.10	333'984.97
<b>Produits de campagnes de collecte de fonds</b>		<b>376'279.10</b>	<b>333'984.97</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4'766'490.50</b>	<b>4'906'902.82</b>
Conseil et information		-2'311'076.30	-1'992'564.50
Services		-949'113.10	-933'497.20
Cours		-851'932.20	-1'109'247.00
Travail social communautaire		-93'173.25	-85'791.40
Charges liées à la recherche de fonds		-100'911.75	-98'397.45
Charges administratives		-503'547.64	-567'419.47
<b>Charges des prestations</b>	2.10	<b>-4'809'754.24</b>	<b>-4'786'917.02</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-43'263.74</b>	<b>119'985.80</b>
Recettes financières		0.75	0.90
Dépenses financières		-14'023.36	-14'407.45
<b>Résultat financier</b>		<b>-14'022.61</b>	<b>-14'406.55</b>
Autres produits hors exploitation		124'998.40	230'100.85
Autres charges hors exploitation		-75'046.70	-238'022.65
<b>Résultat activité hors exploitation</b>		<b>49'951.70</b>	<b>-7'921.80</b>
Produit exceptionnel	3.1	1'047'588.00	0.00
Charge exceptionnel	3.1	-1'047'588.00	0.00
<b>Résultat activité exceptionnel</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de l'organisation</b>		<b>-7'334.65</b>	<b>97'657.45</b>
Prélèvements des fonds affectés		22'461.15	10'684.55
Attributions aux fonds affectés		-21'067.00	-4'040.10
		<b>1'394.15</b>	<b>6'644.45</b>
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>-5'940.50</b>	<b>104'301.90</b>
Attributions aux fonds libres		0.00	-100'000.00
<b>RESULTAT ANNUEL</b>		<b>-5'940.50</b>	<b>4'301.90</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Tableau des flux de trésorerie**

	2020 CHF	2019 CHF
Résultat annuel avant résultat des fonds et variation du capital de l'organisation	-5'940.50	104'301.90
Variation du capital des fonds	-1'394.15	-6'644.45
Amortissements sur des immobilisations corporelles	39'966.85	38'646.60
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	38'065.60	41'101.85
Variation des créances	-2'654.80	-104'542.80
Variation des actifs de régularisation	7'140.80	-7'767.35
Variation des dettes à court terme	8'232.49	-115'328.24
Variation des passifs de régularisation	65'020.79	8'856.05
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>148'437.08</b>	<b>-41'376.44</b>
Investissements en		
- immobilisations corporelles	-40'118.25	-14'833.25
- immobilisations incorporelles	0.00	-6'319.80
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-40'118.25</b>	<b>-21'153.05</b>
Variation des dettes financières à long terme	-97'000.00	-9'600.00
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-97'000.00</b>	<b>-9'600.00</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>11'318.83</b>	<b>-72'129.49</b>
<b>Justification:</b>		
Solde de trésorerie au 1er janvier	1'561'480.30	1'633'609.79
Solde de trésorerie au 31 décembre	1'572'799.13	1'561'480.30
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>11'318.83</b>	<b>-72'129.49</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse**

**Variation du capital**

	état 01.01.2020	Entrées 2020	Sorties 2020	Mouvements internes	état 31.12.2020
Fonds projet Domino 1	4'329.85	0.00	-2'337.00	0.00	1'992.85
Fonds projet Domino 2	4'862.80	0.00	-4'478.00	0.00	384.80
Fonds projet Domino 3	1'341.80	0.00	-737.35	0.00	604.45
Fonds Sport - Danse public	14'000.00	5'000.00	0.00	0.00	19'000.00
Fonds Aides financières Monthey	6'769.00	0.00	-231.00	0.00	6'538.00
Fonds Aides financières sociale	5'000.00	0.00	0.00	0.00	5'000.00
Fonds COVID	0.00	16'067.00	-14'340.00	0.00	1'727.00
Fonds Aides financières fédérales	1'150.56	0.00	-337.80	0.00	812.76
<b>Total capital des fonds</b>	<b>37'454.01</b>	<b>21'067.00</b>	<b>-22'461.15</b>	<b>0.00</b>	<b>36'059.86</b>
Capital libre généré	44'036.88	0.00	0.00	4'301.90	48'338.78
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'305'000.00	0.00	0.00	0.00	1'305'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	4'301.90	0.00	-5'940.50	-4'301.90	-5'940.50
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>1'653'338.78</b>	<b>0.00</b>	<b>-5'940.50</b>	<b>0.00</b>	<b>1'647'398.28</b>

	état 01.01.2019	Entrées 2019	Sorties 2019	Mouvements internes	état 31.12.2019
Fonds projet Domino 1	13'497.00	0.00	-9'167.15	0.00	4'329.85
Fonds projet Domino 2	6'312.40	0.00	-1'449.60	0.00	4'862.80
Fonds projet Domino 3	1'409.60	0.00	-67.80	0.00	1'341.80
Fonds Sport - Danse public	10'000.00	4'000.00	0.00	0.00	14'000.00
Fonds Aides financières Monthey	6'769.00	0.00	0.00	0.00	6'769.00
Fonds Aides financières sociale	5'000.00	0.00	0.00	0.00	5'000.00
Fonds Aides financières fédérales	1'110.46	40.10	0.00	0.00	1'150.56
<b>Total capital des fonds</b>	<b>44'098.46</b>	<b>4'040.10</b>	<b>-10'684.55</b>	<b>0.00</b>	<b>37'454.01</b>
Capital libre généré	45'236.04	0.00	0.00	-1'199.16	44'036.88
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'205'000.00	100'000.00	0.00	0.00	1'305'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	-1'199.16	4'301.90	0.00	1'199.16	4'301.90
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>1'549'036.88</b>	<b>104'301.90</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'653'338.78</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2020**

**1. Bases et principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation**

---

**1.1 Bases de la présentation des comptes**

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse ont été établis sur une base volontaire en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Valais-Wallis et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons).

**1.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est calculée forfaitairement sur les créances ouvertes en fin d'année.

**1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Mise à part l'appartement de Sion, l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés.

L'appartement de Sion a été estimé le 23 janvier 2007 par Monsieur Bernard Ogier, architecte à Sion à CHF 434'000.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Appartements	40 ans
Mobilier	10 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans

**2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat**

---

**2.1 Trésorerie**

	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités d'exploitation	1'548'405.37	1'541'762.24
Liquidités bloquées pour un but	24'393.76	19'718.06
	<hr/> 1'572'799.13	<hr/> 1'561'480.30

**2.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services**

	31.12.2020	31.12.2019
Créances envers d'autres OPS / PS CH	12'760.00	350.00
Créances envers des collectivités publiques	21'939.20	54'000.00
Créances envers tiers	244'537.65	221'632.05
Sous-total	<hr/> 279'236.85	<hr/> 275'982.05
./. Corrections de valeurs des créances tiers	-8'600.00	-8'000.00
	<hr/> 270'636.85	<hr/> 267'982.05

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2020**

**2.3 Actifs de régularisation**

	31.12.2020	31.12.2019
Dépenses pour le nouvel exercice	2'762.80	9'903.60
	2'762.80	9'903.60

**2.4 Immobilisations corporelles**

	Total	Immeuble	Immeuble hors expl.	Informatique	Mobilier
<b>Etat au 01.01.2019</b>					
Valeurs d'acquisitions	1'449'543.10	583'249.70	485'607.40	292'771.05	87'914.95
Amortissements cumulés	-597'152.80	-120'361.50	-128'508.25	-282'936.35	-65'346.70
Valeurs comptables nettes	852'390.30	462'888.20	357'099.15	9'834.70	22'568.25
Entrées	14'833.25	0.00	0.00	12'343.25	2'490.00
Amortissements	-38'646.60	-14'694.85	-12'450.20	-4'943.20	-6'558.35
<b>Etat au 31.12.2019</b>					
Valeurs d'acquisitions	1'464'376.35	583'249.70	485'607.40	305'114.30	90'404.95
Amortissements cumulés	-635'799.40	-135'056.35	-140'958.45	-287'879.55	-71'905.05
Valeurs comptables nettes	828'576.95	448'193.35	344'648.95	17'234.75	18'499.90
Entrées	40'118.25	0.00	0.00	0.00	40'118.25
Amortissements	-39'966.85	-14'694.85	-12'450.20	-5'942.60	-6'879.20
<b>Etat au 31.12.2020</b>					
Valeurs d'acquisitions	1'504'494.60	583'249.70	485'607.40	305'114.30	130'523.20
Amortissements cumulés	-675'766.25	-149'751.20	-153'408.65	-293'822.15	-78'784.25
Valeurs comptables nettes	828'728.35	433'498.50	332'198.75	11'292.15	51'738.95

L'immeuble hors exploitation, sis à Sion, a été vendu le 30 octobre 2020 pour CHF 560'000.00. Mais une réouverture d'acte a eu lieu le 2 décembre 2020 et Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse reste dans l'attente de l'annulation d'un papier valeur. L'opération complète et finale se terminera en 2021.

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2020**

**2.5 Immobilisations incorporelles**

	Logiciels informatiques
<b>Etat au 01.01.2019</b>	
Valeurs d'acquisitions	169'263.75
Amortissements cumulés	-91'751.30
<b>Valeurs comptables nettes</b>	<b>77'512.45</b>
<b>Etat au 31.12.2019</b>	
Entrées	6'319.80
Amortissements	-41'101.85
<b>Etat au 31.12.2019</b>	
Valeurs d'acquisitions	175'583.55
Amortissements cumulés	-132'853.15
<b>Valeurs comptables nettes</b>	<b>42'730.40</b>
<b>Etat au 31.12.2020</b>	
Entrées	0.00
Amortissements	-38'065.60
<b>Etat au 31.12.2020</b>	
Valeurs d'acquisitions	175'583.55
Amortissements cumulés	-170'918.75
<b>Valeurs comptables nettes</b>	<b>4'664.80</b>

**2.6 Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services**

	31.12.2020	31.12.2019
Dettes envers d'autres OPS	370.50	1'261.65
Dettes envers l'institution de prévoyance	91'173.05	92'745.55
Dettes envers des tiers	105'946.85	192'250.71
	<b>197'490.40</b>	<b>286'257.91</b>

**2.7 Passifs de régularisation**

	31.12.2020	31.12.2019
Vacances et heures supplémentaires du personnel	133'000.00	130'000.00
Provision pour prestations non réalisées	24'707.74	0.00
Autres passifs de régularisation	120'735.65	83'422.60
	<b>278'443.39</b>	<b>213'422.60</b>

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2020**

**2.8 Dettes financières portant intérêts à court terme et à long terme**

	31.12.2020	31.12.2019
Part à court terme des hypothèques	106'600.00	9'600.00
Part à long terme des hypothèques	414'000.00	511'000.00
<b>Hypothèques</b>	<b>520'600.00</b>	<b>520'600.00</b>

**Echéance des dettes financières à court terme et à long terme portant intérêts**

Echéance dans 1 an	106'600.00	9'600.00
Echéance dans 2 à 5 ans	18'400.00	38'400.00
Echéance supérieure à 5 ans	395'600.00	472'600.00

**2.9 Produits de campagnes de collecte de fonds**

	2020	2019
Résultat de la collecte d'automne	29'469.70	25'917.65
Autres dons sans but déterminé	325'742.40	304'027.22
Autres dons avec but déterminé	21'067.00	4'040.10
<b>Total produits de campagnes de collecte de fonds</b>	<b>376'279.10</b>	<b>333'984.97</b>

**2.10 Charges des prestations**

Conformément à la méthode de la fondation ZEWO, les organisations d'utilité publique répartissent les charges des prestations en charges de projets et en charges administratives / liées à la recherche de fonds (fundraising) pour permettre une évaluation de leurs structures de coûts.

**2020**

	Total	frais de personnel	Charge d'exploitation	Amortissement
Conseil et information	2'311'076.30	1'704'191.20	570'841.10	36'044.00
Services	949'113.10	346'514.70	595'850.00	6'748.40
Cours	851'932.20	639'636.60	201'126.95	11'168.65
Travail social communautaire	93'173.25	84'961.50	6'414.80	1'796.95
Charges liées à la recherche de fonds	100'911.75	31'007.90	69'248.05	655.80
Charges administratives	503'547.64	451'649.64	42'729.55	9'168.45
<b>Total 2020</b>	<b>4'809'754.24</b>	<b>3'257'961.54</b>	<b>1'486'210.45</b>	<b>65'582.25</b>
Total 2019	4'786'917.02	3'297'456.20	1'422'162.47	67'298.35

Total charges administratives (recherche de fonds y comprise)  
En % de la totalité des charges des prestations

2020	2019
13%	14%

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2020**

**3. Informations complémentaires**

---

**3.1 Prévoyance professionnelle du personnel**

Le personnel de Pro Senectute Valais-Wallis est assuré auprès de la Caisse de Prévoyance du Personnel de l'Etat du Valais (CPVAL) contre les suites économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Il s'agit d'une institution de droit public constituée par loi cantonale dotée d'un organe paritaire suprême et des caisses de prévoyance internes constituées en son sein. Son siège social est à Sion.

Une réforme structurelle de la CPVAL a eu lieu avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le système de prévoyance adopté par la CPVAL est celui d'un plan en primauté des cotisations (système épargne). Elle est constituée, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, d'une caisse de prévoyance ouverte (CPO) et avec une caisse de prévoyance fermée (CPF). L'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de la Caisse de prévoyance fermée. La Caisse de prévoyance ouverte est gérée sans la garantie de l'Etat, mais est entièrement recapitalisée avec un taux de couverture de 99.99% au 31 décembre 2020.

En 2020, l'Etat du Valais a subventionné la fondation Pro Senectute Valais-Wallis à hauteur de CHF 1'047'588.00 pour le transfert d'une partie du personnel de la caisse CPF à la caisse CPO (produits et charges exceptionnelles).

Pour la fondation Pro Senectute Valais-Wallis, pour la Caisse de prévoyance fermée, la garantie de l'Etat du Valais continue d'exister.

De ce fait aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes de Pro Senectute Valais-Wallis concernant le découvert de la caisse de pension dans la Caisse de prévoyance fermée.

Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

	2020	2019
Charge de prévoyance dans les frais de personnel	347'224.95	356'017.00

**3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches**

Ni jeton de présence, ni honoraires ne sont versés au Conseil de Fondation.  
La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la Vieillesse  
Annexe aux comptes annuels  
Arrêtés au 31 décembre 2020**

---

### **3.3 Engagements conditionnels**

Il existe un engagement conditionnel à la charge de Pro Senectute Valais-Wallis concernant un pont AVS que peuvent demander les employés.

Cet engagement a été calculé au maximum à CHF 370'000.00 par la caisse de pension. Ce risque maximum a été déterminé par le calcul du salaire actuel des employés à la date de la retraite, soit dans 35 ans pour les plus jeunes.

Une provision est comptabilisée une fois la décision de l'employé prise et suite à l'accord de la caisse de pension.

### **3.4 Actifs mise en gage**

L'appartement à Sion est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 102'000.00 (CHF 102'000.00 au 31 décembre 2019) à la banque cantonale du Valais.

Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 200'000.00.

L'appartement à Viège est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 418'600.00 (CHF 418'600.00 au 31 décembre 2019) à la Banque Cantonale du Valais.

Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 460'000.00.

### **3.5 Nombre d'équivalents temps plein**

Au 31 décembre 2020, le nombre d'équivalents temps plein était de 29.3 (29.3 au 31 décembre 2019).

---

## **Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance**

---

### **Buts de l'organisation**

---

1Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton du Valais.

2La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

### **Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions**

---

- **Le conseil de fondation**

1Le conseil de fondation :

- a) il veille à la réalisation des buts de la fondation ;
- b) il fixe et modifie les statuts ;
- c) il fixe la stratégie et détermine les objectifs prioritaires de la fondation ;
- d) il approuve le rapport annuel de gestion ;
- e) il approuve le budget et les comptes ;
- f) il désigne et révoque l'organe de révision ;
- g) il détermine le droit de signature ;
- h) il nomme et révoque le directeur ;
- i) il donne décharge à la direction de sa gestion annuelle ;
- j) il adopte les règlements et directives pour le bon fonctionnement de la fondation.

2Il se compose de 7 à 9 membres. Le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres par cooptation. Chaque région constitutionnelle du Valais y est équitablement représentée.

3La durée du mandat est de quatre ans. Il peut être renouvelé trois fois.

4Le conseil de fondation désigne parmi ses membres un président et un vice-président.

5La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur.

Au 31 décembre 2020, les personnes suivantes sont membres de plein droit du Conseil de fondation de Pro Senectute Valais-Wallis :

**Julien Dubuis**, Président  
**Céline Dessimoz**, Vice-présidente  
**Aurelia Zimmermann**, membre  
**France Udressy**, membre  
**Martial Coutaz**, membre  
**Dominique Gaspoz**, membre  
**Martin Kalbermatter**, membre

**Yann Tornare**, Secrétaire du Conseil avec voie consultative

**Pro Senectute Valais-Wallis /  
Pour la vieillesse  
Rapport de performance**

---

**Les personnes responsables de la gestion**

---

Le conseil de fondation délègue la direction opérationnelle de la fondation à la direction.

Le directeur est nommé par le conseil de fondation. Il gère les affaires de la fondation et met en œuvre les décisions prises par le conseil de fondation.

Le directeur prend part aux séances du conseil de fondation, en tant que secrétaire, avec voix consultative.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- a) il s'acquitte des tâches en vue de réaliser les buts et la politique de la fondation ;
- b) il prépare les séances du conseil de fondation ;
- c) il assure la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil de fondation ;
- d) il applique les directives émises par le conseil de fondation ;
- e) il assume la gestion financière de la fondation selon les prescriptions du conseil de fondation ;
- f) il dirige le personnel selon les prescriptions du conseil de fondation ;
- g) il rend compte de son activité au conseil de fondation et émet des propositions pour le développement de la stratégie et des objectifs prioritaires de la fondation ;
- h) il collabore avec Pro Senectute Suisse et d'autres partenaires.

## Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance

---

### Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

---

Pro Senectute Valais-Wallis atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans deux domaines distincts, sur tout le territoire cantonal :

1. Le travail social, soit :
  - a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
  - b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
  - c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
  - d. **Appui administratif** (p. ex. déclaration d'impôts).
  - e. **Aide financière individuelle**

Actuellement, nos 9 bureaux de consultation sociale présents sur l'ensemble du territoire valaisan, offrent soutien et conseil à près de 2'500 personnes. Nous assurons par ailleurs le traitement d'environ 200 mandats de curatelle.

2. L'animation, soit
  - a. **Animation** : près de 150 groupes et clubs d'aînés, nombreuses activités (voir brochure des activités)
  - b. **Prévention** : journées thématiques, conférences, formations, ateliers de prévention
  - c. **Sport et Mouvement** : plus de 300 groupes de sport. Ils permettent la pratique d'activités physiques diverses et variées. Ces activités sont encadrées par des moniteurs formés et agréés selon le label esa Sport des adultes.
  - d. **Formation** : offre variée de cours.

Le service d'animation de Pro Senectute Valais-Wallis abrite près de 150 clubs d'aînés qui proposent jeux, repas et excursions dans tout le canton. En outre, près de 80 groupes culturels déploient leur activité : chorale, fanfare, jeux de société, ateliers créatifs, thés dansants, etc. Par ailleurs, de nombreux cours sont organisés, notamment : informatique, langues, préparation à la retraite, peinture, ateliers de prévention, etc.

Plus de 10'000 participations aux activités ont été décomptées.

Le service Sport et Mouvement de Pro Senectute Valais-Wallis abrite quant à lui près de 300 groupes de sport : gymnastique, marche, nordic walking, ski de fond, raquettes, natation, peau de phoque, danse, etc.

Près de 10'000 participations sont recensées.

### Estimation du travail bénévole

---

Pro Senectute Valais-Wallis peut compter sur l'appui de plus de plus de 1000 bénévoles. Près de 80'000 heures sont décomptées annuellement.

## **Pro Senectute Valais-Wallis / Pour la vieillesse Rapport de performance**

---

### **Autres informations**

---

L'exercice 2020 a été marqué par l'épidémie de Covid-19. Cette crise sanitaire a profondément bouleversé la vie de l'ensemble de la population et en particulier celle des personnes âgées, public-cible des activités et prestations des organisations Pro Senectute. La décision de suspendre nos activités de groupes est intervenue à deux reprises, au printemps (première vague) et en automne (deuxième vague), soit au total plus de cinq mois durant lesquels les seniors valaisans n'ont pu participer aux activités collectives (cours, sport, culture, rencontres, etc.). Le service de la consultation sociale a néanmoins pu fonctionner quasiment toute l'année, mais avec une organisation respectant les mesures édictées par les autorités sanitaires. Il en va de même pour notre service de la curatelle. Toutes ces mesures génèrent naturellement une baisse des prestations.

En ce qui concerne les comptes, ceux-ci présentent malgré tout un résultat équilibré grâce à une augmentation des dons et aux recettes provenant de fondations. En outre, les charges des activités qui ont été suspendues ont pu être réduites en proportion de la diminution des recettes.

Pour de plus amples renseignements concernant Pro Senectute Valais-Wallis, vous le trouverez sur notre site internet ainsi que dans notre rapport d'activité.